

MESSAGE RIP

GUIDE D'UTILISATEUR

Ce guide est à l'usage des organismes d'allocations familiales intégrés au Cadastre.

Il présente la lecture critique d'un message RIP à l'égard d'un attributaire (code rôle 101 dans le Cadastre).

Il définit les valeurs des principaux codes contenus dans le message et précise leur impact sur le droit aux allocations familiales.

STRUCTURE :

Voici les zones principales du message RIP :

La numérotation qui suit les intitulés est celle du glossaire DIMONA (Portail de la sécurité sociale : www.socialsecurity.be)

- 1. numéro d'immatriculation à l'ONSS = NossRegistrationNbr = 10001**
- 2. numéro d'entreprise = CompanyID = 10203**
- 3. ONSS ou ONSSAPL = PLAIndicator = 10006**
- 4. sous-entité = SubEntity = 20007**
- 5. numéro d'unité d'établissement = LocalUnitID = 20008**
- 6. numéro d'identification à la sécurité sociale = PersonINSS = 20102**
- 7. date d'entrée = BeginDate = 20301**
- 8. date de sortie = EndDate = 20302**
- 9. type de travailleur = KindOfWorkers = 20308**
- 10. numéro de DIMONA = DimonaNbr = 20002**
- 11. nature de la dernière déclaration = LastDimonaAction**
- 12. intérimaire = Interim**
- 13-14-15 : caisse d'allocations familiales = ChildBenefitFund :**
- 13. caisse = FundID**
- 14. numéro d'affiliation de l'employeur = EmployerFileNbr**
- 15. numéro du bureau = FundOfficeID**

INVENTAIRE DES CODES RELATIFS AUX ZONES SELECTIONNEES :

Les diverses zones sont commentées si besoin.

L'impact en matière d'allocations familiales y est précisé.

1. numéro d'immatriculation à l'ONSS(APL) = NossRegistrationNbr = 10001

Il s'agit du matricule, mais non de l'indice (catégorie employeur), non disponible.

Ce numéro comporte 9 positions. Cependant, en cas de numéro provisoire, la zone comporte 10 positions et commence par le chiffre 5.

2. numéro d'entreprise = CompanyID = 10203

Il s'agit du numéro de la Banque carrefour des entreprises (BCE) qui remplacera à terme le numéro ONSS(APL).

3. ONSS ou ONSSAPL = PLAIndicator = 10006

L'employeur a transmis sa déclaration à l'ONSS (code = 1) ou à l'ONSSAPL (code = 2).

4. sous-entité = SubEntity = 20007

La zone permet d'identifier une sous-entité d'un employeur du secteur public :

- ou bien une sous-entité de l'une des Régions (wallonne, flamande ou bruxelloise) : une école, à l'égard du personnel qui est assujetti au régime général de la sécurité sociale ;
- une sous-entité du Service central des dépenses fixes : ex. la Bibliothèque royale.

impact allocations familiales :

L'attributaire est entré au service d'une école (régime du secteur privé) ou d'un employeur du secteur public :

= signal d'un éventuel changement de compétence :

☞ à suivre et à confronter aux DMFA subséquentes.

5. numéro d'unité d'établissement = LocalUnitID = 20008

Il s'agit du numéro identifiant un siège d'exploitation (numéro attribué dans le registre unique des entreprises), au service duquel le travailleur est occupé.

Si le travailleur exerce des prestations dans plusieurs sièges d'exploitation, l'employeur mentionne uniquement le code du siège de sa dernière prestation durant le trimestre.

impact allocations familiales :

Ce champ permet de piloter l'examen du droit aux prestations familiales des travailleurs pour lesquels les données d'affiliation à une caisse d'allocations familiales (voir ci-après la zone ChildBenefitFund) n'ont pas permis de déterminer la caisse compétente (cas de l'affiliation multiple d'un employeur, cf. article 15, alinéa 4 LC).

6. NISS = PersonINSS = 20102

Il s'agit du numéro d'identification à la sécurité sociale du travailleur.

7. date d'entrée = BeginDate = 20301

La date d'entrée en service représente le début de la relation contractuelle

impact allocations familiales :

En matière de compétence, la donnée est déterminante de la période de contrat de travail, sous réserve de l'absence d'une information contraire par la DMFA subséquente.

8. date de sortie = EndDate = 20302

La date de sortie de service représente la fin de la relation contractuelle

impact allocations familiales :

En matière de compétence, la donnée est déterminante de la période de contrat de travail, sous réserve de l'absence d'une information contraire par la DMFA subséquente.

9. type de travailleur = KindOfWorker = 20308

Ce code indique le type de travailleur moyennant les valeurs suivantes:

STU: travailleurs étudiants dans tous les secteurs;

3 blancs: tous les travailleurs (autres que les étudiants) dans tous les secteurs sauf construction;

035 : apprentis agréés et assimilés dans le secteur de la construction;

000 : tous les autres travailleurs dans le secteur de la construction (sauf les étudiants) ;

VOL : volontaire.

impact allocations familiales :

STU = étudiant : le droit basé sur l'article 56 sexies LC prime sur tout autre droit de travailleur

➔ impact nul pour le code 101

3 blancs :

= signal d'un éventuel changement de compétence :

➔ à suivre et à confronter aux DMFA subséquentes

035 = apprenti : le droit basé sur l'article 56 sexies LC prime sur tout autre droit de travailleur

➔ impact nul pour le code 101

000 :

= signal d'un éventuel changement de compétence :

➔ à suivre et à confronter aux DMFA subséquentes

VOL = volontaire

➔ impact nul

10. numéro de DIMONA = DimonaNbr = 20002

Ce numéro identifie un contrat de travail conclu entre un employeur et un travailleur.

11. nature de la dernière déclaration = LastDimonaAction

Ce code indique la nature de la présente déclaration Dimona :

1 : entrée en service

2 : sortie de service

3 : modification

4 : annulation

N : annulation logique (à préciser)

S : annulation physique (à préciser)

impact allocations familiales :

1 ou 3 = signal d'un éventuel changement de compétence

➡ à suivre et à confronter aux DMFA subséquentes

2 = signal pour un éventuel arrêt des paiements

➡ à suivre et à confronter aux DMFA subséquentes

4 ou N ou S = nullité de l'éventuel impact d'un RIP précédent

12. intérimaire = Interim

Ce code renseigne la qualité d'intérimaire du travailleur.

0 : pas intérimaire

1 : intérimaire

impact allocations familiales :

dans le cadre d'un droit continué : impact nul

13-14-15 : caisse d'allocations familiales = ChildBenefitFund :

Si la caisse d'allocations familiales n'est pas connue, la zone ChildBenefitFund n'apparaît pas.

impact allocations familiales :

➡ consulter RNE : si rien :

➡ envoyer AB

Si l'employeur est affilié auprès de plusieurs caisses d'allocations familiales :

FundID = 99999 et

EmployerFileNb = 999999999999

impact allocations familiales :

➡ se reporter à la zone **LocalUnitID**

Si zones 13, 14 et éventuellement 15 sont complétées :

impact allocations familiales :

- = signal d'un éventuel changement de compétence
- ➡ à suivre et à confronter aux DMFA subséquentes
- ➡ envoyer brevet à la caisse renseignée

13. caisse = FundID

Il s'agit du numéro de la caisse d'allocations familiales à laquelle l'employeur est affilié.

Ce numéro de caisse d'allocations familiales provient du Répertoire national des employeurs (RNE).

14. numéro d'affiliation de l'employeur = EmployerFileNbr

Ce numéro d'affiliation provient du Répertoire national des employeurs (RNE).

15. numéro du bureau = FundOfficeID

Il s'agit du numéro de bureau de la caisse d'allocations familiales à laquelle l'employeur est affilié.